

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - Séance du 27 février 2023

Nombre de membres du conseil : 46	Quorum : 24
En exercice : 46	
Présents à la réunion (à l'ouverture) : 39	Date convocation : 21/02/2023
Pouvoirs de vote : 0	Date d'affichage : 21/02/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept février, à dix-sept heures trente, les conseillers communautaires se sont réunis à la salle Saint Clair de Port Sainte Marie, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Locales.

**Délibération n°04-2023 – Administration générale / gouvernance  
SABVAO – Election d'un représentant**
*Acte rendu exécutoire après le dépôt en  
Prefecture : 07/03/2023  
Publication : 07/03/2023*

Commune	Nom - Prénom	Présent	Suppléé par ...	Pouvoir à ...	Observation	Excusé	Absent
AIGUILLON	GIRARDI Christian	X					
	LARRIEU Catherine	X					
	LE MOINE Éric	X					
	ROSSET Lise	X					
	LAFON Alain	X					
	BIDET Valérie	X			Arrivée 18h10 – délib. 12-2023		
	MELON Christophe	X					
	BEUTON Michèle	X					
	JACOB Joël	X					
	LEVEUR Brigitte	X					
PEDURAND Michel	X						
AMBRUS	LAFOUGERE Christian	X					
BAZENS	CASTELL Francis	X					
BOURRAN	PILONI Béatrice					X	
CLERMONT-DESSOUS	CAUSERO J-Pierre	X					
	ORLIAC Dominique	X					
COURS	JANAILLAC Nicolas	X			Arrivée 18h10 – délib. 12-2023		
DAMAZAN	MASSET Michel	X					
	ROSSATO Stéphane	X					
	AGOSTI Christine	X			Arrivée 17h55 – délib. 11-2023		
FREGIMONT	PALADIN Alain					X	
GALAPIAN	LEBON Georges					X	
GRANGES/LOT	BOÉ J-Marie	X					
LACEPEDE	CASSAGNE Sophie	X					
LAGARRIGUE	JEANNEY Patrick	X					
LAUGNAC	LABAT Jocelyne	X					
LUSIGNAN-PETIT	LAGARDE Philippe	X					
MADAILLAN	DARQUIES Philippe	X					
MONHEURT	ARMAND José	X					
MONTPEZAT d'AGENAIS	SEIGNOURET Jacqueline	X					
NICOLE	COLLADO François	X					

	LARROUY Jacques	X			
PORT-STE-MARIE	GENTILLET J-Pierre	X			
	ARCAS Elisabeth	X			
	LIENARD Pascale	X			
PRAYSSAS	BOUSQUIER Philippe				X
	RUGGERI Aldo	X			
PUCH d'AGENAIS	MAILLE Alain	X			
RAZIMET	TEULLET Daniel	X			
SAINT-LAURENT	TREVISAN Jocelyne	X			
SAINT-LEGER	SAUBOI Bernard	X			
SAINT-LEON	BUGER Nathalie	X			
SAINT-PIERRE de BUZET	YON Patrick	X			
SAINT-SALVY	VISINTIN Jacques	X			
SAINT-SARDOS	MAS Xavier		X	Suppléé par FONTANILLE Pierre	
SEMBAS	LASCOMBES Aurore	X			
<i>Soit, pour cette séance :</i>			42	0	4

A été nommé Secrétaire de séance : José Armand

**Délibération n°04-2023 – Administration générale / gouvernance  
SABVAO – Election d'un représentant**

*Acte rendu exécutoire après le dépôt en  
Préfecture : 07/03/2023  
Publication : 07/03/2023*

La Communauté de Communes adhérant au Syndicat d'aménagement des bassins versants de l'Avance et de l'Ourbise (SABVAO), il convient, conformément à l'article 7 de ses statuts relatifs à l'administration du syndicat, de désigner ses représentants à ce syndicat.

**Vu** la délibération n°75-2020 désignant les représentants de la Communauté de Communes au SABVAO,

**Considérant** les modalités de désignation visées par l'article L 5211-1 et L 2121-21 du CGCT,  
**Considérant** la démission du conseil municipal de Saint Léon de Monsieur Yann LEPILEUR, les élections municipales partielles de la commune du 27 novembre 2022 et la nécessité de désigner un représentant suppléant au Syndicat d'aménagement des bassins versants de l'Avance et de l'Ourbise,

Monsieur le Président précise, qu'en application de la loi n°2020-760 du 22 juin 2020, l'organe délibérant d'un EPCI peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes mentionnées à l'article L5711-1, dont le SABVAO.

En conséquence, Monsieur le Président demande aux membres du conseil communautaire de ne pas procéder par vote à bulletin secret,

Ceci étant exposé,

Après appel à candidature,

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré**

*39 Voix pour - 0 Voix contre - 0 Abstention*

- Ne procède pas** aux désignations par un vote à bulletin secret ;
- Déclare élu** comme représentant suppléant de la Communauté de Communes au SABVAO Madame Nathalie Buger

3. Rappelle la liste des représentants au SABVAO :

Titulaires	Suppléants
Bernard SAUBOI	Daniel CHABOT
Alain MAILLE	Nathalie BUGER

Pour copie certifiée conforme,

Le Président,  
Michel MASSET



Le secrétaire de séance,  
José ARMANDI

